

FICHE D'IDENTITE DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Pilote opérationnel en logistique de production

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

Dans le respect des consignes de sécurité et des instructions ⁽¹⁾, et sous le contrôle d'un agent généralement de qualification supérieure, le titulaire de la qualification doit être capable de :

- vérifier les conditions de réception et d'expédition à partir des documents à disposition, des consignes et des procédures ;
- vérifier les stocks physiques et mettre à jour le système d'information ;
- identifier les possibilités d'optimisation du dimensionnement du(des) stockage(s) et de son (leur) implantation(s) prévue(s) dans sa zone de responsabilité ;
- veiller à ce que les disponibilités des composants soient en adéquation avec les programmes de production en cours et à venir dans un périmètre de responsabilité défini ;
- réguler, à partir des préconisations (document de production, procédures et consignes), l'acheminement entrant et sortant des différents produits (composants, produits semi-finis ou finis, déchets, emballages) ;
- identifier les sources d'amélioration dans sa zone de responsabilité et proposer des solutions à partir des outils de résolution de problèmes utilisés dans l'entreprise et des contraintes organisationnelles ;
- renseigner les indicateurs de performance relatifs à son activité et, au vu des résultats, proposer les actions correctives si nécessaire ;
- transmettre les informations et les connaissances nécessaires à la réalisation des activités dans son périmètre de responsabilité à partir de la documentation et du système de gestion de la production.

EPREUVES DE QUALIFICATION

Chaque capacité professionnelle définie dans la rubrique « *Objectif professionnel* » est évaluée à l'aide des critères et niveaux d'exigence associés et dans les conditions d'évaluation définis dans le tableau joint en annexe.

Contrôle final :

Epreuve professionnelle
En situation de travail, sous le contrôle d'une commission d'examen, les capacités professionnelles signalées, dans le dossier d'évaluation (*), comme devant être évaluées par épreuve professionnelle.

⁽¹⁾ Et en tenant compte des habilitations relatives à l'exercice de l'activité (conduite d'engins notamment).

^(*) Le dossier d'évaluation, mis à la disposition de l'UIMM territoriale, centre d'examen, par l'UIMM territoriale, centre de ressources, comprend :

Rapport avec exposé :

- Objectifs :

- . évaluer les capacités professionnelles signalées dans le dossier d'évaluation (*) comme devant être validées par un rapport avec exposé ;
- . évaluer le candidat sur ses connaissances et ses aptitudes à communiquer dans les domaines de la gestion documentaire et de la sécurité en lien avec la logistique de production à partir des questionnaires types établis par l'UIMM territoriale centre de ressources.

- Thème du rapport :

Il est choisi en collaboration avec l'entreprise et doit comprendre un thème d'amélioration en logistique de production.

- Durée de la préparation :

Rédaction du rapport portant sur le 1^{er} objectif visé ci-dessus : 2 à 3 mois calendaires en vue de la préparation du rapport et d'une mise en situation

- Conditions et durée de l'exposé :

Transmission du rapport à la commission d'interrogation 3 semaines avant la soutenance devant la dite commission

- Exposé par le candidat : 15 minutes.
- Questions de la commission d'interrogation et échange avec le candidat : 15 minutes.

Evaluation par l'entreprise des capacités professionnelles signalées dans le dossier d'évaluation (*) comme devant être validées par l'entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour que le candidat soit déclaré admis par le jury de délibération, l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans la rubrique « *Objectif professionnel* » ci-dessus et déclinées dans le tableau joint à la présente fiche d'identité doivent être acquises.

OBSERVATIONS

- une grille récapitulant les capacités professionnelles, les modes d'évaluation associés retenues par l'UIMM territoriale centre d'examen parmi ceux définis dans le tableau joint en annexe ;

- le dossier technique du mémoire.

(*) Le dossier d'évaluation, mis à la disposition de l'UIMM territoriale centre d'examen par l'UIMM territoriale centre de ressources, comprend :

- une grille récapitulant les capacités professionnelles, les modes d'évaluation associés retenues par l'UIMM territoriale centre d'examen parmi ceux définis dans le tableau joint en annexe ;

- le dossier technique du rapport.

ANNEXE

Tableau annexé fixant, pour chaque capacité professionnelle, les critères observables et/ou mesurables avec niveau d'exigence, les conditions de réalisation et les modes d'évaluation

Capacités professionnelles	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Conditions d'évaluation	Modes d'évaluation
1. Vérifier les conditions de réception et d'expédition à partir des documents à disposition, des consignes et des procédures	Vérification de l'application des procédures (par exemple : contrôle, stockage) effectuée avec une analyse de la pertinence de celles-ci	Les documents, les consignes et les procédures sont mis à disposition du candidat	Evaluation par l'entreprise ou rapport avec exposé
	Gestion documentaire correctement réalisée		
	Alerte donnée en cas de non-conformité		
2. Vérifier les stocks physiques et mettre à jour le système d'information	Fiabilité des contrôles, inventaires et mise à jour du stock réalisés (par exemple : ajustement des quantités par lots, par emplacement, par nature, ...) selon les consignes et modalités définies,	Les documents, les consignes et les procédures sont mis à disposition du candidat	Evaluation en entreprise par la commission d'examen ou rapport avec exposé
	Indicateurs de stock et/ou documents de suivi renseignés et commentés si besoin.		
3. Identifier les possibilités d'optimisation du dimensionnement du (des) stockage(s) et de son (leur) implantation(s) prévue(s) dans sa zone de responsabilité	Analyses et solutions proposées prenant en compte les informations à disposition et les différents paramètres (exemples : réduction des coûts, des conditionnements, utilisation des surfaces, localisation, temps de déplacement, contraintes ergonomiques, contraintes environnementales, avis des utilisateurs, ...).	A partir d'une analyse effectuée au cours des activités en entreprise en lien avec la qualification	Rapport avec exposé
	Propositions étayées par une argumentation écrite et orale		

Capacités professionnelles	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Conditions d'évaluation	Modes d'évaluation
<p>4. Veiller à ce que les disponibilités des composants soient en adéquation avec les programmes de production en cours et à venir dans un périmètre de responsabilité défini</p>	<p>Analyse adaptée prenant en compte les situations présentes, par exemple les risques dus aux changements de programmes, aux approvisionnements des composants, aux en-cours et aux stocks en bord de ligne, îlots, ...</p> <p>Demandes d'approvisionnements déclenchées chaque fois que nécessaire et dans la limite des responsabilités données et selon les modalités et consignes définies par l'entreprise</p>	<p>Le programme de production établi à un instant donné est donné au candidat</p>	<p>Evaluation en entreprise par la commission d'examen ou rapport avec exposé</p>
<p>5. Réguler, à partir des préconisations (document de production, procédures et consignes), l'acheminement entrant et sortant des différents produits (composants, produits semi-finis ou finis, déchets, emballages)</p>	<p>Anticipation adaptée en fonction de la situation présente et coordination des acheminements des composants correctement effectuées (par exemple : prise en compte des temps de préparation éventuels, moyens, réintégration des composants, ...)</p> <p>Produits approvisionnés et expédiés correspondant aux besoins exprimés</p> <p>Documents de suivi correctement renseignés (par exemple : saisie informatique, documents pour traçabilité, ...)</p> <p>Produits correctement identifiés, affectés aux emplacements prévus</p>	<p>Les préconisations sont données au candidat</p>	<p>Evaluation en entreprise par la commission d'examen ou rapport avec exposé</p>

Capacités professionnelles	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Conditions d'évaluation	Modes d'évaluation
6. Identifier les sources d'amélioration dans sa zone de responsabilité et proposer des solutions à partir des outils de résolution de problèmes utilisés dans l'entreprise et des contraintes organisationnelles	Dysfonctionnements généralement identifiés et suivis d'une analyse utilisant les outils et méthodes appropriés (résolution de problèmes, arbre des causes, ...)	A partir de propositions faites par le candidat au cours des activités en entreprise en lien avec la qualification	Rapport avec exposé + évaluation par l'entreprise
	Les analyses et les solutions proposées résultent d'un échange avec plusieurs personnes (groupe de travail, ...)		
	Les solutions proposées prévoient un projet plan d'action (exemples : estimation moyens, planification)		
7. Renseigner les indicateurs de performance relatifs à son activité et, au vu des résultats, proposer les actions correctives si nécessaire	Indicateurs correctement renseignés et commentés	Les documents de production et les indicateurs sont à disposition du candidat	Evaluation en entreprise par la commission d'examen ou rapport avec exposé
	Propositions éventuelles de modification ou de création d'indicateurs après analyse critique		
8. Transmettre les informations et les connaissances nécessaires à la réalisation des activités dans son périmètre de responsabilité à partir de la documentation et du système de gestion de la production	Points clés permettant une utilisation courante du système d'information dans le secteur correctement expliqués	A partir des activités en entreprise en lien avec la qualification	Rapport avec exposé + questions de la commission d'interrogation portant sur la gestion documentaire et la sécurité
	Informations et connaissances professionnelles nécessaires à l'activité diffusées et éventuellement commentées		
	Consignes de prévention sécurité et environnement connues et appliquées - exemples relatifs à la sécurité : stockages en hauteur, condition de stockage des produits dangereux, moyens de manutention adaptés, EPI...) - exemples relatifs à l'environnement : emballages ou contenants dirigés selon leur nature recyclage, consignes, rebuts, conditions spécifiques liées à l'environnement, ...		

